

OBJECTIF QUATRE : ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION

- But** Gestion et exécution responsables des programmes et opérations ministériels, de manière à prendre en considération le développement durable dans la prise des décisions et à apporter une contribution et un appui directs à la réalisation des buts et objectifs de développement durable.
- Intérêts canadiens**
- Les programmes du Ministère fournissent tous les ans plus de 300 millions de dollars de contributions directes à diverses organisations et institutions canadiennes et internationales.
 - Plus de deux millions de Canadiens vivent et travaillent à l'étranger et environ quatre millions voyagent à l'extérieur de l'Amérique du Nord tous les ans.
 - Le MAECI est le fournisseur désigné de services communs de soutien aux autres ministères et organismes, par l'entremise de ses missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Il a un effectif de quelque 8 200 employés et des dépenses de fonctionnement annuelles d'environ 800 millions de dollars, et il gère le portefeuille immobilier étranger du Canada, qui y possède environ 552 installations et en loue environ 1 307 (chancelleries, résidences officielles et logements du personnel).

PLAN D'ACTION - ENJEU 4A

Tenir compte des facteurs du développement durable dans les décisions ministérielles relatives aux priorités et à l'affectation des ressources, y compris intégrer le DD dans la planification et les rapports ministériels (p. ex. le Plan des activités, les plans de gestion de mission, la partie III du Budget des dépenses).

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Intégrer les questions de DD à la mission, aux secteurs d'activités et au plan des activités du MAECI, et veiller à ce qu'on ait déterminé pleinement le coût des initiatives et activités de DD et identifié les sources de financement.	Facteurs du DD pris en considération dans la version actuelle de la structure d'examen du rendement et de reddition des comptes, et intégration complète dans le plan des activités pour 1998-1999.